PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE DES PATRIOTES

Procès-verbal d'une séance ordinaire du Conseil des commissaires de la Commission scolaire des Patriotes tenue le mardi 1er novembre 2005, à 19 h 30, au 1740 rue Roberval, Saint-Bruno-de-Montarville.

SONT PRÉSENTS : mesdames et messieurs les commissaires Pierre Baril, Joël Boucher, Suzanne Chartrand, Luce Deschênes Damian, Johanne de Villers, Normand Dufour, Manon Handfield, Claude Henri, Jean-François Houle, Sylvain Lacasse, Alain Langlois, Lucie Legault, Marc-André Lehoux, Yvan Noël, Jean-François Rabouin, Yvan Rioux, Hélène Roberge, Joel Santos, Louise Séracino, Paul St-Amand, Paul St-Onge, Line Tessier, Denise Tremblay, Alain Villemure ainsi que Hélène Leblanc et Diane Miron, représentantes du Comité de parents.

Assistent également à cette séance : mesdames Monique Hébert, directrice générale, Claude Boivin, directrice générale adjointe et messieurs Jacques Beaudet, directeur du Service des ressources éducatives, Pierre Charland, directeur du Service des ressources financières, André Dubreuil, directeur du Service des ressources matérielles, Alain Gauthier, secrétaire général, Yvan Gauthier, directeur général adjoint, Daniel Grisé, directeur du Service des ressources informatiques, Claude Sasseville, directeur du Service de l'organisation scolaire et Sylvain St-Jean, directeur du Service des ressources humaines.

1. CONSTATATION DU QUORUM ET OUVERTURE DE LA SÉANCE

Madame Suzanne Chartrand, présidente, fait la constatation du quorum et procède à l'ouverture de la séance.

2. REVUE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

C-088-11-05 Il est proposé par madame Denise Tremblay d'adopter l'ordre du jour suivant :

1. Constatation du quorum et ouverture de la séance.

2. Revue et adoption de l'ordre du jour.

3. Revue et adoption du procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 4 octobre 2005 et du procès-verbal de la séance en ajournement tenue le 18 octobre 2005.

4. Affaires en cours :

   4.1. Suivi à la dernière séance
   4.2. Rapport de la présidente.

5. Parole au public.

6. Affaires reportées et affaires nouvelles :

   6.1. États financiers 2004-2005
   6.2. Démission à la vice-présidence du Conseil des commissaires

6.3. Modalités d'élection à la vice-présidence du Conseil des commissaires
6.3.1. adoption des règles de procédure ;
6.3.2. nomination de deux scrutateurs ou scrutatrices.
6.4. Élection d'une vice-présidente ou d'un vice-président du Conseil des commissaires
6.4.1. mises en candidature ;
6.4.2. clôture de la période de mises en candidature ;
6.4.3. scrutin et décompte ;
6.4.4. nomination.
6.5. Modalités d'élection des membres du Comité exécutif :
6.5.1. nomination de deux scrutateurs ou scrutatrices ;
6.5.2. adoption des règles de procédure ;
6.5.3. nombre de membres au Comité exécutif ;
6.5.4. durée du mandat.
6.6. Élection des membres du Comité exécutif :
6.6.1. mises en candidature ;
6.6.2. clôture de la période de mises en candidature ;
6.6.3. scrutin et décompte ;
6.6.4. nomination.
6.7. Formation des comités de l'organisation scolaire par secteur
6.8. Affiliation à l'Association Régionale du Sport Étudiant du Richelieu
6.9. Nomination d'un représentant d'un organisme externe au Comité EHDAA
6.10. Projet de protocole d'entente de financement, d'utilisation et d'entretien pour l'aménagement d'un stationnement à l'école Notre-Dame, pavillon I
6.11. Délégation de fonctions et de pouvoirs / suivis aux délégations
6.12. Demandes d'accès à l'information de monsieur Sébastien Ménard
6.13. Immeubles excédentaires / application du Cadre de référence établissant les critères servant à définir un immeuble excédentaire
6.14. Programme d'économie d'énergie / subventions additionnelles
6.15. Programme d'éconergie / entretien des nouveaux équipements
6.16. Location de l'immeuble Sacré-Cœur à Boucherville pour les élections municipales / bris de contrat
6.17. Négociation des protocoles d'entente avec les Villes de Boucherville et de Saint-Bruno-de-Montarville
6.18. Démission / personnel hors cadre
6.19. Ouverture de poste.

7. Information :

7.1. Reddition de comptes / échéancier
7.2. Suivi à l'intégration des élèves visés par une demande de révision d'une décision (août 2005).

8. Affaires diverses.

9. Parole au public.

10. Parole aux membres du Conseil.

11. Levée de la séance.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

3. REVUE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE TENUE LE 4 OCTOBRE 2005 ET DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EN AJOURNEMENT TENUE LE 18 OCTOBRE 2005

C-089-11-05 Il est proposé par monsieur Yvan Rioux d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 4 octobre 2005 et le procès-verbal de la séance en ajournement tenue le 18 octobre 2005, avec la modification suivante :

- à la résolution C-078-10-05, dernière ligne, il faudrait y lire :
  la proposition *«d'amendement»*…

Votent en faveur : 23
S'abstient de voter : 1

La proposition est adoptée à l'unanimité des voix exprimées.

4. AFFAIRES EN COURS

4.1 Suivis à la dernière séance

La directrice générale, madame Monique Hébert, fait rapport des suivis effectués suite aux séances du 4 et du 18 octobre 2005.

4.2 Rapport de la présidente

Madame la présidente, Suzanne Chartrand, passe en revue les principales activités et événements auxquels elle a participé depuis le 4 octobre dernier.

5. PAROLE AU PUBLIC

Madame Chantal Allinger se présente comme porte-parole d'un groupe de parents de Carignan pour dénoncer les transferts d'élèves ainsi que la durée du transport scolaire. Elle fait état des difficultés vécues par ses enfants et d'autres, ainsi que leurs parents. Elle fait état d'une lettre à cet effet signée par plusieurs parents qu'ils ont adressée au ministre, notamment.

Une autre parent, madame France Simard, intervient sur le même sujet. Elle dénonce la durée des trajets d'autobus.

Mesdames Mélanie Lacoste et Hélène Sigouin font part des mêmes problèmes.

Tous ces parents demandent une révision du Plan de répartition des élèves et des trajets d'autobus qui desservent la clientèle de Carignan.

La présidente, madame Suzanne Chartrand, explique que la Commission scolaire n'a pas le choix de transférer certains élèves à cause des capacités limitées de l'école du Parchemin. Le Comité du transport, sur lequel siègent plusieurs commissaires, se penchera sur cette problématique.

6. AFFAIRES REPORTÉES ET AFFAIRES NOUVELLES :

6.1 États financiers 2004-2005

Monsieur Rhéal Brunet de la firme Gagnon, Roy, Brunet & associés, comptables agréés, fait lecture du rapport financier 2004-2005, ainsi que du rapport après vérification du vérificateur externe.

C-090-11-05 Il est proposé par monsieur Marc-André Lehoux de recevoir le rapport financier de l'exercice financier 2004-2005 et le rapport après vérification du vérificateur externe.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

6.2 Démission à la vice-présidence du Conseil des commissaires

C-091-11-05 Il est proposé par monsieur Alain Langlois de prendre acte de la démission de monsieur Alain Villemure au poste de vice-président du Conseil des commissaires.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

6.3 Modalités d'élection à la vice-présidence du Conseil des commissaires

6.3.1 Adoption des règles de procédure

C-092-11-05 Il est proposé par madame Denise Tremblay d'adopter la procédure d'élection contenue dans les règles de procédure pour les assemblées du Conseil des commissaires.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

6.3.2 Nomination de deux scrutateurs ou scrutatrices

C-093-11-05 Il est proposé par monsieur Jean-François Rabouin de nommer messieurs Pierre Charland et Claude Sasseville à titre de scrutateurs pour cette élection.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

6.4 Élection à la vice-présidence du Conseil des commissaires

Madame la présidente ouvre la période de mises en candidature.

C-094-11-05 Monsieur Alain Villemure propose monsieur Yvan Noël.
Monsieur Jean-François Rabouin propose madame Hélène Roberge.

C-095-11-05 Il est proposé par monsieur Yvan Rioux de clore la période de mises en candidature.
La proposition est adoptée à l'unanimité.

Sur appel de la présidente, la candidate et le candidat acceptent leur mise en candidature. Ils s'expriment tour à tour sur les motifs de leur candidature.

Un scrutin secret a lieu et l'on procède au décompte.

C-096-11-05 Il est proposé par madame Suzanne Chartrand de traiter les divers points de l'ordre du jour durant le décompte des votes, tout au long de la séance, compte tenu de l'ordre du jour chargé.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

On convient donc de traiter immédiatement le point 6.10.

6.10 Projet de protocole d'entente de financement, d'utilisation et d'entretien pour l'aménagement d'un stationnement à l'école Notre-Dame, pavillon I

Le directeur du Service des ressources matérielles, monsieur André Dubreuil, présente le dossier susmentionné.

Considérant que le projet de protocole d'entente susmentionné répond aux besoins de l'école Notre-Dame et de la Ville d'Otterburn Park ;

Considérant que les travaux prévus respectent les normes de sécurité, les besoins et les exigences de la Commission scolaire des Patriotes ;

Considérant que la participation financière de l'école s'élèvera à 50 % du coût réel des travaux, jusqu'à concurrence d'une participation maximale de 10 000 $;

Considérant que la Ville d'Otterburn Park réalisera les travaux et assumera tous les autres coûts non couverts par la participation financière de l'école ;

C-097-11-05 Il est proposé par madame Louise Séracino :

- d'adopter le projet de protocole d'entente de financement, d'utilisation et d'entretien pour l'aménagement d'un stationnement à l'école Notre-Dame, pavillon I à Otterburn Park, sous réserve de la réception des résolutions du conseil d'établissement de l'école Notre-Dame et du Conseil municipal de la Ville d'Otterburn Park ;

- et d'autoriser la présidente et la directrice générale à signer tout document qu'elles jugeront utile pour donner plein effet aux présentes.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

C-098-11-05 *Après le dépouillement du vote secret, madame la présidente déclare monsieur Yvan Noël élu au poste de vice-président du Conseil des commissaires.*

C-099-11-05 Il est proposé par monsieur Paul St-Amand de ne pas divulguer les résultats du décompte.

Votent en faveur :	12
Votent contre :	11
S'abstient de voter :	1

La proposition est adoptée à la majorité des voix.

6.5 Modalités d'élection des membres du Comité exécutif

6.5.1 Nomination de deux scrutateurs

C-100-11-05 Il est proposé par monsieur Jean-François Rabouin de nommer messieurs Pierre Charland et Claude Sasseville à titre de scrutateurs pour cette élection.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

6.5.2 Adoption des règles de procédure

C-101-11-05 Il est proposé par monsieur Claude Henri d'adopter la procédure de nomination des membres du Comité exécutif, avec l'ajout suivant :
« À l'issue du deuxième tour de scrutin où l'égalité des voix persiste, le président déclare l'exercice de son vote prépondérant ».

La proposition est adoptée à l'unanimité.

6.5.3 Nombre de membres au Comité exécutif

C-102-11-05 Il est proposé par madame Denise Tremblay de constituer un comité exécutif formé de sept commissaires élus en vertu de la Loi sur les élections scolaires et de deux commissaires-parents.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

6.5.4 Durée du mandat

C-103-11-05 Il est proposé par madame Line Tessier que la durée du mandat du Comité exécutif soit de deux ans.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

6.6 Élection des membres du Comité exécutif

6.6.1 Mises en candidature

Madame la présidente ouvre la période des mises en candidature.

C-104-11-05 Monsieur Paul St-Amand propose monsieur Paul St-Onge.
Monsieur Jean-François Houle propose madame Hélène Roberge.
Monsieur Paul St-Onge propose monsieur Marc-André Lehoux.
Monsieur Alain Villemure propose monsieur Yvan Noël.
Madame Johanne de Villers propose monsieur Sylvain Lacasse.
Madame Manon Handfield propose madame Line Tessier.
Madame Lucie Legault propose madame Luce Deschênes Damian.
Monsieur Joel Santos propose monsieur Claude Henri.
Madame Luce Deschênes Damian propose monsieur Alain Villemure.
Monsieur Claude Henri propose madame Denise Tremblay.
Madame Hélène Roberge propose monsieur Yvan Rioux.
Monsieur Jean-François Rabouin propose monsieur Joel Santos.

6.6.2 Clôture de la période des mises en candidature

C-105-11-05 Il est proposé par monsieur Yvan Noël de clore la période de mises en candidature.
La proposition est adoptée à l'unanimité.

6.6.3 Scrutin et décompte

Sur appel de la présidente, les candidats et candidates acceptent leur mise en candidature.

Un scrutin secret a lieu et l'on procède au décompte.

C-106-11-05 Il est proposé par monsieur Jean-François Rabouin de divulguer le résultat du décompte à chaque tour de scrutin.

Votent en faveur : 13
Votent contre : 11

La proposition est adoptée à la majorité des voix.

Durant le décompte, l'on procède à l'étude des points 6.8, 6.9 et 6.11.

Les commissaires nommés ci-après s'absentent de l'assemblée : mesdames et messieurs Louise Séracino, Paul St-Amand, Jean-François Rabouin, Joël Boucher, Manon Handfield et Jean-François Houle.

6.8 Affiliation à l'Association Régionale du Sport Étudiant du Richelieu

Délégation

C-107-11-05 Il est proposé par monsieur Paul St-Onge que la Commission scolaire des Patriotes mandate messieurs Denis Dragon, André Émond ainsi que mesdames Ghislaine Desjardins et Anne-Marie Loiselle, à titre de délégués auprès de l'Association Régionale du Sport Étudiant du Richelieu. Le mandat de cette délégation sera essentiellement en rapport avec le programme d'activités 2005-2006 que l'Association Régionale du Richelieu du Sport Étudiant a soumis à notre attention. À cet effet, ils sont officiellement mandatés pour participer au processus de décision de ladite Association et ainsi donner suite à la décision prise, conformément aux procédures établies dans notre Commission scolaire.

Votent en faveur : 17
Vote contre : 1

La proposition est adoptée à la majorité des voix.

Affiliation

C-108-11-05 Il est proposé par madame Denise Tremblay que la Commission scolaire des Patriotes paie une affiliation de 300 $ de base ainsi que 0,16 $ par élève du primaire et 0,18 $ par élève du secondaire, selon la population scolaire de la Commission scolaire au 30 septembre 2005. Cette affiliation symbolise la reconnaissance de la Commission scolaire aux buts que poursuit l'Association Régionale du Sport Étudiant du Richelieu, conformément aux lettres patentes de cette dernière.

Votent en faveur : 17
Vote contre : 1

La proposition est adoptée à la majorité des voix.

6.9 Nomination d'un représentant d'un organisme externe au Comité EHDAA

Le directeur du Service des ressources éducatives, monsieur Jacques Beaudet, présente le dossier susmentionné.

Considérant le résultat de l'appel de candidatures effectué auprès des organismes qui dispensent des services aux élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage;

C-109-11-05 Il est proposé par monsieur Alain Langlois de nommer *monsieur Denis Roger* à titre de représentant des organismes extérieurs au sein du Comité CSEHDAA de la Commission scolaire des Patriotes.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Les commissaires nommés ci-après reviennent à l'assemblée : Paul St-Amand, Jean-François Rabouin, Joël Boucher, Manon Handfield et Jean-François Houle.

6.11 Délégation de fonctions et de pouvoirs / suivis aux délégations

La directrice générale, madame Monique Hébert, présente le dossier susmentionné.

C-110-11-05 Il est proposé par monsieur Alain Langlois de prendre acte du rapport sur la délégation de fonctions et de pouvoirs 2004-2005.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Madame Louise Séracino revient en assemblée.
La présidente fait part des résultats du 1er tour de scrutin.
Mesdames Hélène Roberge et Luce Deschênes Damian et messieurs Paul St-Onge, Marc-André Lehoux et Yvan Noël sont déclarés élus.
Les noms de messieurs Sylvain Lacasse et Joël Santos sont retirés.
On procède à un 2e tour de scrutin.

On convient de traiter le point 6.12 durant le décompte du vote au 2e tour de scrutin.

6.12 Demandes d'accès à l'information de monsieur Sébastien Ménard

Le secrétaire général, monsieur Alain Gauthier, présente le dossier susmentionné.

Considérant les demandes d'accès à l'information reçues de monsieur Sébastien Ménard, journaliste au Journal de Montréal;

C-111-11-05 Il est proposé par monsieur Jean-François Rabouin de mandater la firme d'avocats « Pothier Delisle » pour représenter la Commission scolaire des Patriotes dans l'exercice d'un recours fondé sur l'article 126 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels et toute autre disposition pertinente de cette loi, relativement à la demande d'accès à l'information transmise à la Commission scolaire des Patriotes par monsieur Sébastien Ménard, le 4 octobre 2005.

Votent en faveur : 23
Vote contre : 1

La proposition est adoptée à la majorité des voix.

La présidente fait part du résultat du 2e tour de scrutin. Le nom de madame Denise Tremblay est retiré.
On procède à un 3e tour de scrutin.

On convient de traiter le point 6.13 durant le décompte du vote au 3e tour de scrutin.

6.13 Immeubles excédentaires / application du Cadre de référence établissant les critères servant à définir un immeuble excédentaire

Le directeur du Service des ressources matérielles, monsieur André Dubreuil, présente le dossier susmentionné.

Considérant l'étude des documents déposés au comité de travail du Conseil des commissaires, le 18 octobre 2005 ;

Considérant la recommandation du comité de travail du Conseil des commissaires ;

C-112-11-05 Il est proposé par monsieur Jean-François Rabouin de déclarer excédentaires les immeubles suivants :

- *Sacré-Cœur*, situé au 544 rue Saint-Sacrement à Boucherville ;
- le *pavillon des Tilleuls de l'école Jolivent*, situé au 300 rue Hertel à Beloeil ;
- le *pavillon II de l'école Marie-Rose*, situé au 850 boulevard Laurier à Beloeil.

Votent en faveur : 22
Vote contre : 1
S'abstient de voter : 1

La proposition est adoptée à la majorité des voix.

Considérant que, par la résolution C-112-11-05 adoptée par le Conseil des commissaires à la séance ordinaire du 1er novembre 2005, les immeubles suivants ont été déclarés excédentaires :

- *Sacré-Cœur*, situé au 544 rue Saint-Sacrement à Boucherville ;
- le *pavillon des Tilleuls de l'école Jolivent*, situé au 300 rue Hertel à Beloeil ;
- le *pavillon II de l'école Marie-Rose*, situé au 850 boulevard Laurier à Beloeil.

C-113-11-05 Il est proposé par monsieur Yvan Rioux de demander au ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport, l'autorisation d'entreprendre les démarches d'aliénation des immeubles précités.

Votent en faveur : 22
Vote contre : 1
S'abstient de voter : 1

La proposition est adoptée à la majorité des voix.

La présidente fait part du résultat du 3e tour de scrutin.
Le nom de monsieur Yvan Rioux est retiré.
On procède au 4e tour de scrutin.
On convient de traiter le point 6.14 durant le décompte du vote au 4e tour de scrutin.

6.14 Programme d'économie d'énergie / subventions additionnelles

Le directeur du Service des ressources matérielles, monsieur André Dubreuil, présente le dossier susmentionné.

Considérant l'offre de service déposée par la Société de contrôle Johnson, S.E.C. dans sa lettre du 26 octobre 2005 adressée au directeur du Service des ressources matérielles ;

Considérant que cette offre de service nous apparaît satisfaisante ;

C-114-11-05 Il est proposé par madame Denise Tremblay d'accepter l'offre de service de la «Société de contrôle Johnson, S.E.C.» et d'autoriser le directeur du Service des ressources matérielles à signer tout document qu'il jugera utile pour donner plein effet aux présentes.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

La présidente fait part du résultat du 4e tour de scrutin.
Le nom de monsieur Claude Henri est retiré.
On procède à un 5e tour de scrutin.
On convient de traiter le point 6.15 durant le décompte du vote au 5e tour de scrutin.

6.15 Programme d'économie / entretien des nouveaux équipements

Le directeur du Service des ressources matérielles, monsieur André Dubreuil, présente le dossier susmentionné.

Considérant le contrat d'entretien des équipements existants ;

Considérant la réévaluation de la somme de travail requise pour appliquer ce contrat ;

Considérant les résultats des négociations avec la Société de contrôle Johnson, S.E.C. ;

C-115-11-05 Il est proposé par monsieur Jean-François Rabouin d'autoriser le directeur du Service des ressources matérielles à signer l'entente de mise à jour du contrat d'entretien acceptée par le représentant de la Société de contrôle Johnson, S.E.C., le 7 septembre 2005 à cet effet.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Madame la présidente annonce le résultat du 5e tour de scrutin : deux commissaires sont à égalité. On procède donc à un 6e tour de scrutin.

On convient de traiter le point 6.16 durant le décompte du vote au 6e tour de scrutin.

6.16 Location de l'immeuble Sacré-Cœur à Boucherville pour les élections municipales / bris de contrat

Monsieur Alain Langlois s'absente de l'assemblée.

Le directeur du Service des ressources matérielles, monsieur André Dubreuil, présente le dossier susmentionné.

Madame la présidente annonce le résultat du 6e tour de scrutin : deux commissaires sont, pour une seconde fois, à égalité. Conformément à la procédure, elle exerce son vote prépondérant et elle déclare monsieur Alain Villemure élu.

Il est 22 heures. On suspend l'assemblée pour une pause.
On revient en assemblée publique. Il est 22 h 20.
Durant la pause, madame Denise Tremblay et messieurs Normand Dufour et Joël Boucher ont quitté.

Considérant le bail de location d'une partie de l'immeuble Sacré-Cœur à Boucherville signé avec le président des élections municipales ;

Considérant la demande de madame Denise Contant du Comité de transition de l'agglomération de Longueuil ;

C-116-11-05 Il est proposé par monsieur Jean-François Houle d'accepter la demande du Comité de transition de l'agglomération de Longueuil à l'effet de consentir la fin du bail de location au 18 octobre 2005.

Votent en faveur :	18
Vote contre :	1
S'abstient de voter :	1

La proposition est adoptée à la majorité des voix.
Monsieur Alain Langlois se joint à l'assemblée.

6.7 Formation des comités de l'organisation scolaire par secteur

Comité-secteur de Varennes

La directrice générale adjointe, madame Claude Boivin, présente le dossier susmentionné.

C-117-11-05 Il est proposé par monsieur Paul St-Onge de désigner les commissaires dont les noms suivent au Comité provisoire du secteur de Varennes, constitué aux fins de l'étude de dossiers au Service de l'organisation scolaire : *mesdames et messieurs Manon Handfield, Denise Tremblay, Line Tessier, Claude Henri, Yvan Noël, Hélène Roberge et Suzanne Chartrand.*

La proposition est adoptée à l'unanimité.

6.17 Négociation des protocoles d'entente

Le directeur du Service des ressources matérielles, monsieur André Dubreuil, présente le dossier susmentionné.

Ville de Boucherville

Considérant que le protocole d'entente pour l'utilisation de nos locaux par la Ville de Boucherville vient à échéance le 31 décembre 2005;

Considérant que le conseil municipal de la nouvelle Ville sera en fonction à partir du 1er janvier 2006;

Considérant que le Conseil des commissaires est sensible à ce que les services soient maintenus à la population;

C-118-11-05 Il est proposé par madame Johanne de Villers que le protocole existant soit prolongé jusqu'au 30 juin 2006, moyennant le versement d'un montant forfaitaire de 75 000 $ plus les taxes, pour la période du 1er janvier 2006 au 30 juin 2006.

Que la présidente et la directrice générale soient autorisées à signer tout document qu'elles jugeront utile pour donner plein effet aux présentes.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Ville de Saint-Bruno-de-Montarville

Considérant que le protocole d'entente pour l'utilisation de nos locaux par la Ville de Saint-Bruno-de-Montarville vient à échéance le 31 décembre 2005;

Considérant que le conseil municipal de la nouvelle Ville sera en fonction à partir du 1er janvier 2006;

Considérant que le Conseil des commissaires est sensible à ce que les services soient maintenus à la population;

C-119-11-05 Il est proposé par monsieur Paul St-Amand que le protocole existant soit prolongé jusqu'au 30 juin 2006, moyennant le versement d'un montant forfaitaire de 75 000 $ plus les taxes, pour la période du 1er janvier 2006 au 30 juin 2006.

Que la présidente et la directrice générale soient autorisées à signer tout document qu'elles jugeront utile pour donner plein effet aux présentes.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

On convient de traiter immédiatement le point 7.

7. INFORMATION :

7.1 Reddition de comptes / échéancier

Un projet d'échéancier relatif au dossier de la reddition de comptes est déposé.

7.2 Suivi à l'intégration des élèves visés par une demande de révision d'une décision (août 2005)

Le directeur du Service de l'organisation scolaire, monsieur Claude Sasseville, dépose un rapport intitulé «Suivi à l'intégration des élèves ayant fait l'objet d'une demande de révision d'une décision (août 2005)».

6.18 Démission / personnel hors cadre

La directrice générale, madame Monique Hébert, fait lecture de sa note de transmission concernant la démission de monsieur Yvan Gauthier déposée séance tenante.

C-120-11-05 Il est proposé par monsieur Jean-François Rabouin de prendre acte de la démission de *monsieur Yvan Gauthier* au poste de directeur général adjoint, laquelle sera effective le 7 novembre 2005.

Que les conditions du départ de monsieur Yvan Gauthier soient celles prévues au Règlement sur les conditions d'emploi des gestionnaires des commissions scolaires.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

C-121-11-05 Il est proposé par monsieur Alain Villemure que des remerciements et des félicitations lui soient adressés au nom du Conseil des commissaires pour la qualité de sa contribution au développement de la Commission scolaire des Patriotes.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Après quoi, madame Monique Hébert annonce sa démission pour retraite au poste de directrice générale.

C-122-11-08 Il est proposé par monsieur Claude Henri de prendre acte de la démission pour retraite de madame Monique Hébert au poste de directrice générale, laquelle sera effective le 13 janvier 2006.

Que les conditions du départ de madame Monique Hébert soient celles prévues au Règlement sur les conditions d'emploi des gestionnaires des commissions scolaires.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

C-123-11-05 Il est proposé par monsieur Paul St-Onge que des remerciements et des félicitations lui soient adressés au nom du Conseil des commissaires pour la qualité de sa contribution au développement de la Commission scolaire des Patriotes.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

6.19 Ouverture de postes

Il est proposé par monsieur Jean-François Rabouin d'adopter une motion de dépôt relative à l'ouverture de postes à la direction générale, tant que la question soulevée sur la légalité du vote à la résolution C-080-09-05 du 6 septembre ne sera pas éclaircie.

Mesdames et messieurs les commissaires échangent sur le sujet.

Monsieur Rabouin convient de retirer sa motion de dépôt, considérant que l'on convient de procéder à un nouveau vote sur le comité de sélection du personnel cadre et hors cadre.

C-124-11-05 Il est proposé par monsieur Claude Henri que le Conseil des commissaires se prononce immédiatement sur la formation du Comité de sélection du personnel cadre et hors cadre.

Votent en faveur : 20
Vote contre : 1

La proposition est adoptée à la majorité des voix.

Un processus de mises en nomination a lieu au terme duquel des personnes sont nommées et confirment leur acceptation. Un scrutin secret est tenu.

Madame Louise Séracino quitte l'assemblée.

C-125-11-05 En conséquence, il est proposé par monsieur Paul St-Amand de confirmer la composition du Comité de sélection du personnel cadre et hors cadre comme ci-après : Suzanne Chartrand, Johanne de Villers, Hélène Leblanc (représentante des parents), Marc-André Lehoux, Alain Villemure, Yvan Rioux *(substitut),* Hélène Roberge *(substitut).*

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Considérant la démission de monsieur Yvan Gauthier à titre de directeur général adjoint;

C-126-11-05 Il est proposé par monsieur Yvan Noël de mandater le Comité de sélection du personnel cadre et hors cadre pour entreprendre les démarches en vue de combler le poste de directeur général adjoint laissé vacant par la démission de monsieur Yvan Gauthier.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Considérant la démission de madame Monique Hébert à titre de directrice générale;

C-127-11-05 Il est proposé par monsieur Yvan Noël de mandater le Comité de sélection du personnel cadre et hors cadre pour entreprendre les démarches en vue de combler le poste de directeur général laissé vacant par la démission de madame Monique Hébert.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

8. AFFAIRES DIVERSES

On présente un état de situation sur l'élection scolaire partielle qui se tiendra dans la circonscription n° 8.

9. PAROLE AU PUBLIC

Néant.

10. PAROLE AUX MEMBRES DU CONSEIL

- On remercie les membres sortants du Comité exécutif, soit mesdames Line Tessier et Manon Handfield pour leur contribution à la bonne marche de la Commission scolaire des Patriotes.

- On soulève la problématique de la vitesse parfois excessive des autobus scolaires.

- Le directeur du Service de l'organisation scolaire, monsieur Claude Sasseville, explique les démarches effectuées sur la question du trajet des autobus scolaires à Carignan et sur l'évaluation faite sur la situation à date. Un suivi est demandé sur ce dossier.

11. LEVÉE DE LA SÉANCE

C-128-11-05 À 23 h 30, il est proposé par monsieur Jean-François Rabouin de lever la présente séance.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

présidente	secrétaire général

AG/ag